



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU**

AVIS PUBLIC À L'ATTENTION DES CITOYENS DE SAINT-MATHIEU

CALENDRIER 2020 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 décembre 2019, le calendrier 2020 de ses séances ordinaires qui auront lieu le deuxième mardi de chaque mois (sauf exception du mois d'août), à 19 h 30, à la salle Émerie-Lapointe située 288, rue Principale, aux dates suivantes :

14 janvier	14 juillet
11 février	18 août
10 mars	8 septembre
14 avril	13 octobre
12 mai	10 novembre
9 juin	8 décembre

Manuel Bouthillette
Directeur général et secrétaire-trésorier